

rer et de moderniser la loi et son application sur le plan de la juridiction fédérale. A la lumière des événements récents—dans nos rues et ailleurs—il est inutile de dire à quel point il importe que cette grande réforme soit adoptée aussitôt que possible.

Le projet visant à accorder le droit de vote aux Canadiens âgés de 18 ans m'agrée. Au temps jadis, il y a 2,000 ans et plus, les rabbins, en divisant les périodes de la vie humaine, ont parlé de dix-huit ans comme de l'âge du mariage et quiconque, homme ou femme, avait atteint ce degré de maturité pouvait connaître cette expérience passionnante. Alors que j'exprime ainsi mon approbation, je suis sûr que nous espérons tous que lorsque la nouvelle génération accèdera au suffrage, elle apprendra à apprécier peut-être plus qu'elle ne le fait maintenant, la valeur à donner au jugement et à l'expérience de ses aînés.

L'histoire de l'humanité abonde en témoignages prouvant que le progrès s'accomplit au moyen d'une évolution graduelle et de l'adaptation des institutions aux besoins du jour. Le monde d'aujourd'hui, avec ses institutions, est en un sens le résidu de l'expérience des générations passées, encore que certaines de ces institutions réclament évidemment changement, réforme et rénovation. Le processus révolutionnaire répugne à ceux d'entre nous, habitants du monde occidental et héritiers de sa pensée qui avons été élevés dans la tradition démocratique et le respect de la suprématie du Parlement. Nous espérons que l'extension du droit de vote favorisera une collaboration entre les jeunes, idéalistes, et leurs aînés, au jugement plus pondéré. L'expérience de l'Empire romain qui, après tout, a duré pendant des siècles, nous pousse à tenir compte des avertissements contenus dans sa littérature. Rajeunissons donc nos institutions, mais hâtons-nous lentement: *Festina Lente*, tel est le message que Rome nous transmet.

Pour moi, le paragraphe le plus inspirateur du discours du trône est le suivant:

Nous voulons construire un pays fort et productif, solidement équipé pour faire face à l'avenir, mais nous entendons, avec la même détermination, nous préoccuper du sort de chaque Canadien, et de ses droits et de ses intérêts. Le gouvernement considère le progrès du pays et l'épanouissement de l'individu comme deux aspects indissociables de son mandat.

C'est en songeant à ce qui précède que je voudrais souligner l'importance exagérée que nous attachons, je pense, à l'expression «produit national brut». Nous avons des volumes

[L'honorable M. Philipps.]

et des volumes ainsi que d'innombrables travaux où l'on compare notre produit national brut avec celui des années antérieures ou celui des autres pays. Malheureusement, une partie de notre produit national brut est, en effet, brute et vulgaire et nous n'avons pas lieu d'en être fiers. Nous devrions nous soucier davantage de la dignité de l'homme et de son sens inné de la décence et de l'honnêteté, pour peu qu'on lui laisse l'occasion d'en témoigner. C'est pourquoi je suis impressionné par l'évocation contenue dans cette partie du discours du trône que je viens de citer. L'année dernière, dans cette enceinte, honorables sénateurs, j'ai déclaré qu'aucune mesure, qu'aucun remède législatif ne guérirait le Canada de ses maux, si nous n'apprenions pas à nous respecter davantage les uns les autres et à faire preuve d'indulgence pour nos fautes et nos imperfections mutuelles.

Efforçons-nous donc, amis canadiens—et j'utilise ce forum pour lancer ce message—d'oublier nos préjugés étroits et mesquins. Portons plus haut notre regard. Gardons les pieds sur la terre, dans un effort de réalisme et de stabilité, mais tâchons aussi de comprendre que Dieu nous a donné des yeux pour élever notre regard vers le Ciel. C'est alors seulement que nous serons animés du désir de travailler tous ensemble et de réaliser la destinée nationale du Canada telle que la Providence l'envisageait certainement pour nous. Passons maintenant au Livre de l'Ecclésiaste où l'on dit qu'il y a un temps pour pleurer, et un temps pour rire. Honorables sénateurs chers compatriotes, cessons de pleurer et unissons nos efforts de façon à pouvoir espérer qu'il y aura bientôt un temps pour la joie.

**L'honorable Allister Grosart:** Honorables sénateurs, je saisis avec joie l'occasion de présenter les félicitations d'usage qui, pour coutumières qu'elles soient, n'en sont pas moins sincères dans mon cas. Je tiens à signaler tout d'abord à Son Honneur le président notre joie de le voir présider à nouveau nos délibérations et, même si je lui suscite parfois des difficultés, il sait se tirer des situations avec cette dignité et cette bonne humeur qui le caractérisent dans la vie privée comme dans sa vie politique.

Je tiens à féliciter également le leader du gouvernement qui, à bien des points de vue, a ajouté, tous les sénateurs en conviendront, une nouvelle note de distinction à notre Assemblée depuis son accession au poste de leader du gouvernement. A mon chef, qui est malheureusement absent aujourd'hui en raison de la mort de sa mère, je tiens à dire, au nom de nous tous de ce côté-ci de la Chambre, que nous sommes fiers de l'avoir pour